

LES CROISADES DU ROI CHARLES V DE VALOIS: STRATÉGIES POLITIQUES DE LIBÉRATION DU ROYAUME DE FRANCE (1364-1380)**OSSORO Angela Ephrem**

Maître-Assistant

Enseignant-Chercheur

Université Jean Lorougnon Guédé, Daloa (Côte d'Ivoire)

Département d'Histoire

ossoroangela@gmail.com**ETTIEN Comoé Fulbert**

Maître-Assistant

Enseignant-Chercheur

Université Jean Lorougnon Guédé, Daloa (Côte d'Ivoire)

Département d'Histoire

fule40@gmail.com**DIAMIDIA Marie-Cécile**

Assistante

Enseignante-Chercheure

Université Félix Houphouët-Boigny, Cocody (Côte d'Ivoire)

Département d'Histoire

diamidiamarie9@gmail.com**Résumé**

Le royaume de France sous le règne du roi Charles V est le principal théâtre des opérations armées durant la guerre de Cent Ans (1338-1453). Aussi, le royaume de France est ravagé par des bandes de pillards et des mercenaires désœuvrés, qualifiés de Grandes Compagnies. Au XIV^e siècle, le roi Charles V de Valois fait usage de différentes méthodes pour libérer le territoire franc. Des expéditions militaires conduites par l'Église, appelée Croisade en font partie. En exploitant les chroniques et les lettres pontificales, il en ressort une évidence : pour le roi français, l'aspect militaire des croisades l'emporte davantage sur les raisons religieuses.

Mots clés: Guerre Sainte, Grandes Compagnies, Papauté, Charles V, Royaume de France

Abstract

The kingdom of France under the reign of King Charles V was the main theater of armed operations during the Hundred Years War (1338-1453). Also, the kingdom of France is ravaged by bands of plunderers and idle mercenaries, called Great Companies. In the 14th century, King Charles V of Valois used various methods to liberate the French territory. Military expeditions led by the Church, called Crusades, were one of them. By exploiting the chronicles and papal letters, it becomes clear that for the French king, the military aspect of the crusades outweighs the religious reasons.

Keywords: Holy War, Great Companies, Papacy, Charles V, Kingdom of France

Introduction

La croisade est une aventure militaire et religieuse qui consiste à aller combattre des ennemis et à reconquérir leurs terres afin d'y planter l'étendard de la foi catholique. Elle engage en premier l'autorité du pape. Si entre les XI^e et XIII^e siècles, la croisade a eu pour objectif principal de délivrer la ville sainte de Jérusalem, force est de reconnaître qu'au XIV^e siècle la poussée et la menace de l'Occident par les Turcs ottomans invitent les autorités politiques et religieuses à redéfinir diverses stratégies offensives et défensives (M. Balard, 2011, p. 5).

Cependant chaque roi en Occident était libre d'y participer ou pas. Bien plus, il pouvait concevoir ses propres objectifs selon ses ambitions politico-territoriales. C'est bien le cas du roi de France Charles V de Valois, dont le territoire était le terrain des hostilités franco-anglaises et des incursions navarraises. En temps de paix ou de trêves, *les Grandes Compagnies*¹ constituées de combattants Anglo-navarrais continuent de semer la désolation dans le royaume. Pour le roi français, l'une des solutions à ce fléau consiste à les expulser du territoire avec des raisons légitimes et apparemment nobles. C'est ainsi qu'il mûrit l'idée de la croisade. Ainsi, comment Charles V de Valois se sert-il des croisades comme moyen de libération de son royaume?

L'objectif de l'étude est de montrer la manière dont la propagande royale se sert d'une activité religieuse telle que la croisade pour légitimer certains de ses choix politiques et militaires.

L'exploitation des lettres pontificales, des documents d'archives françaises et des chroniques nous donnera la mesure de l'engagement du roi Charles V de Valois dans la participation aux croisades en Orient et en Occident. À la lecture de ces documents dans lesquels le roi Charles V est mentionné, nous avons relevé tous les extraits qui se rapportent aux croisades. En les analysant dans les contextes de leur production, nous découvrons mieux les desseins politico-religieux du roi, sans oublier les stratégies déployées à cet effet.

Dans notre étude, nous évaluerons d'abord l'idée de croisade chez les trois premiers rois valois et la direction des troupes françaises vers Constantinople. Ensuite, nous analyserons l'ingérence dans les affaires dans la péninsule ibérique et sur justification de la croisade.

1. Les Grandes Compagnies au cœur des projets de croisade des trois premiers rois valois

Si les trois premiers rois valois, Philippe VI, Jean II le Bon et Charles V se sont intéressés à la croisade, on peut noter des divergences quant à l'organisation et la finalité chez chacun d'eux.

1.1. Les Grandes Compagnies sous l'étendard de la croisade : une nécessité politico-militaire

Le conflit franco-anglais a débuté en 1337 sous le règne de Philippe VI de Valois (1328-1350) (P. Gasnault, t. 120, 1962, pp. 172-178). Les successeurs du roi de France que sont Jean II le Bon (1350-1364) et Charles V de Valois (1364-1380) ont poursuivi cette guerre. Ces trois premiers rois valois ont nourri des projets de croisade avec diverses fortunes (R. Cazelles, 1982, p. 436-439).

Les rois Philippe VI et Jean II ont fait vœu de croisade à un moment donné de leur vie en répondant aux appels des différents papes de leur temps (R. Cazelles, 1982, p. 436-439). En vérité, l'objectif

¹ Durant la guerre de Cent Ans, dans les années 1360-1370, l'appellation de Compagnies ou Grandes Compagnies fut réservée à des formations de gens de guerre qui, lors des trêves, conservaient leurs structures militaires et continuaient la guerre pour leur propre compte. B. SCHNERB, « Compagnie », dans *Dictionnaire de la France médiévale*, Paris, Presses universitaires de France, 2002.

du Saint Passage obéit également à des questions de sécurité pour libérer le royaume des bandes armées comme l'atteste (J. Froissart 1967, t. VI, p. 372):

À travers plusieurs visites le roi de Chypre démontra en présence du pape, du roi de France et des cardinaux comment ce serait pour la chrétienté une chose noble et digne d'ouvrir le saint passage d'outre-mer contre les ennemis de Dieu. À ces paroles qui plaisaient au roi de France, il se proposait lui d'y participer en personne durant trois ans pour deux raisons essentielles : d'une part le roi Philippe avait jadis fait vœu de croisade ; d'autre part, ce serait une occasion d'expulser hors du royaume les gens d'armes nommés compagnies, qui pillaient et détruisaient sans raison le royaume. On sauverait aussi leurs âmes.

Il ressort de cet extrait que les sollicitations à la croisade relèvent du roi de Chypre et de Jérusalem, Pierre de Lusignan (1358-1369). L'île de Chypre se présente comme un espace favorable pour réaliser les espoirs des auteurs des projets de croisade, comme ceux des papes du début du XIV^e siècle qui allaient mettre au point la constitution des «saintes ligues» qui substituèrent dès la fin du pontificat de Jean XXII une lutte contre les émirs turcs de la côte anatolienne à la perspective d'une proche libération de la Terre sainte. (J. Richard, 2014, p. 68). Et selon les mots de Jean XXII en avril 1323, le royaume de Chypre est «si utile à la Chrétienté».

Du côté français, une des ambitions de la croisade sous les différents règnes demeure donc l'expulsion de soldats désœuvrés et de bandes de routiers hors des frontières du royaume afin d'assurer la paix aux populations. Malheureusement, des forces majeures ont empêché les deux premiers souverains Valois de concrétiser cette œuvre de piété et de sanctification (J. Viard, 1936, p. 314-316). Ce sont en occurrence le manque de ressources financières et les guerres contre l'Angleterre. Charles V, cependant, ne s'est jamais adonné à un tel vœu. Toutefois, il s'est inscrit dans les mêmes objectifs militaires et sécuritaires de ses prédécesseurs. Il a aussi engagé ses troupes et les autres routiers dans des expéditions armées extérieures pour atteindre des objectifs politiques ((1968, p. 71).

En réalité, la guerre et la paix semblent n'apporter aucune quiétude aux populations. Les accords de paix et de cessation des hostilités représentent le point de départ de l'entrée en scène des Grandes Compagnies. Comme le témoigne J. Froissart : « En ces temps les compagnies étaient si nombreuses en France qu'on savait ce qu'en faire ; car les guerres du roi de Navarre et celles de Bretagne étaient finies » (1968, p. 81).

À la fin de tout conflit, ces bandes armées se signalent. De plus, il est aussi, unanimement, admis que les Compagnies de routiers jouissent d'une force de combativité remarquable, comme mentionné dans les lignes suivantes : Les compagnies étaient si fortes et difficiles à combattre, car c'étaient des gens de moindre importance, mais de durs et très bons combattants. Ils ne désiraient que des aventures et combattre. (J. Froissart, 1968, p. 248).

Même le pape Urbain V, soucieux de la sécurité des populations, a su reconnaître leurs aptitudes militaires qui sont exprimées en ces termes : « Comme beaucoup sont apparus meilleurs dans l'exercice des armes et pour faire la guerre même le dimanche », (P. Lecacheux et G. Mollat, 1954,). On voit aussi qu'ils ne possèdent aucune éthique religieuse et guerrière, au point de violer même les jours sacrés de la chrétienté.

À défaut de les vaincre en bataille rangée, il s'avère donc indispensable de les expulser hors des frontières du royaume.

1.2. Le projet d'expulsion des Grandes Compagnies vers Constantinople

La ville de Constantinople se présente toujours comme une des destinations des croisades au XIV^e siècle, du fait de la menace de ses frontières par les Turcs ottomans. Force est de reconnaître que depuis la chute d'Acre, le dernier État latin d'Orient, en 1291 face à l'armée du Soudan d'Égypte, la ferveur des chrétiens d'Occident pour la croisade a raisonnablement baissé (R. Kappler, 1997, p. 271). C'est sous l'impulsion de Pierre I^{er} de Lusignan, roi de Chypre, et de Pierre Thomas, ancien légat du pape Innocent VI en Orient que l'idée de croisade ressuscite en Occident au XIV^e siècle². Le pape Urbain V, dès son accession au trône de Saint-Pierre et considérant le climat d'hostilité qui prévaut entre les grandes monarchies de l'Occident a aussi considéré la croisade comme un instrument de paix (N. Housley, 1986, p. 121). En réalité, sous les pieux motifs de détruire les ennemis de la foi, de protéger les chrétiens d'Orient et de délivrer des Lieux saints se cachent des enjeux profanes. En d'autres termes, les projets de croisade occultent bien souvent des motifs politiques.

Pour le pape et le roi Charles V, l'utilisation des Compagnies de routiers dans l'expédition doit contribuer à assurer la paix et la sécurité des populations dans le royaume. Quant au roi de Chypre, cette croisade doit contribuer à conjurer les menaces et les incursions des Turcs dans ses États, tout en assurant sa puissance dans la région. De plus, une menace bien significative et plus proche de l'Occident a été la chute d'Andrinople, depuis 1362, entre les mains des Turcs. Encerclé et menacé dans sa capitale, l'empereur de Constantinople, Jean V Paléologue (1332-1391), s'engage à opérer la réunion des deux Églises grecque et latine et adresse depuis lors un pressant appel aux princes d'Occident (N. Jorga, 1896, p. 272.)³. Cette opportunité orientale est évoquée par l'empereur germanique comme un exutoire pour les Compagnies répandues dans les deux Bourgognes et dans la vallée du Rhône. À Avignon, Charles IV de Luxembourg s'engage à laisser les redoutables Compagnies traverser l'Empire et à pourvoir à leurs besoins pendant trois ans. Pour ce faire, il décide de s'appuyer sur les revenus du royaume de Bohême (V. Zürk, 2015, p. 275-277). Cependant, pour atteindre les frontières de l'empire grec, la collaboration du roi hongrois Louis I^{er} est nécessaire. Autrement dit, les Compagnies sous des habits de croisés doivent impérativement transiter par la Hongrie (J. Froissart, 1968, t. VII, p. 174). D'ailleurs, les États de Louis I^{er} sont aussi menacés par la poussée turque et il tirerait profit d'une croisade en provenance de l'Occident. C'est ainsi que le roi hongrois a écrit au pape, au roi de France, ainsi qu'au Prince de Galles à ce sujet (J. Froissart, 1968, t. VII, p. 184.) En réponse, le roi de France et le duc de Bourgogne envoient en mission auprès du roi de Hongrie et de l'empereur, l'évêque d'Auxerre Pierre Aymon, et un chevalier bourguignon, Eudes de Grancey. Ceux-ci ont effectué plusieurs voyages en Hongrie, en Allemagne et en Bohême (*Bibliothèque Nationale*, Collection Bourgogne, vol. 24, fol. 70v).

² Les activités de Pierre de Lusignan sur le continent et à Avignon conduisent Urbain V à prêcher la Croisade, le 31 mars 1363, jour du vendredi-Saint. A cet effet, il donne de sa main la croix aux rois Jean II de France, Pierre I^{er} de Chypre et Valdemar IV Atterdag de Danemark. Leur départ est fixé au 1^{er} mars 1365 afin de s'adonner à une très bonne préparation. Les croisés doivent aller combattre les Turcs en Asie Mineure et ensuite continuer leur chemin pour aller reconquérir Jérusalem.

³ Le Schisme entre l'Église romaine et l'Église orthodoxe date de 1054, à la suite d'une rivalité politique et théologique entre le pape romain Léon IX et le Patriarche byzantin Michel Cérulaire. Le 16 juillet 1054, ils s'échangent des excommunications en confirmant ainsi la rupture entre les deux Églises. Le siège de Constantinople en 1204 a davantage contribué à accentuer la division. Voir à ce sujet : S. Runciman, *Le Schisme d'Orient : la papauté et les Églises d'Orient (XI^e-XII^e siècles)*, Paris, Les Belles-Lettres, 2005. Durant l'été 1366, le « Comte Vert », Amédée de Savoie affronte les Turcs et permet concomitamment la libération de son cousin Jean V Paléologue qui a été fait prisonnier par le tsar bulgare Ivan Alexandre.

Ces missions diplomatiques démontrent que ce projet de croisade est capital pour la Couronne de France. Dans une bulle datée du 9 juin 1365, après le départ de l'empereur d'Avignon, le pape exprime ses plans au roi de France. Il se prononce au nom des deux plus hautes autorités du monde occidental qui se montrent soucieuses d'établir la paix, de promouvoir la foi catholique et de conquérir les Lieux saints:

Comme notre très honoré roi, notre cher fils dans le Christ, Charles, actuel et auguste empereur des Romains et roi de Bohême, comme un prince très chrétien, qui est récemment venu au mois d'août dernier au Saint-Siège. Nous avons souhaité ensemble la paix et la tranquillité de tout le peuple chrétien et de votre royaume en particulier. Nous voulons aussi exalter la foi catholique qui est humiliée, et aussi reconquérir la Terre sainte. Nous avons débattu en secret pour un plan commun. Ensemble, nous avons formulé des vœux ardents et en avons discuté à plusieurs reprises. Une décision commune a été prise pour unir nos efforts et pour parer au plus urgent par la cessation de ces entreprises détestables, qui ravagent votre royaume et plusieurs autres parties de la chrétienté, soit en les persuadant ou les forçant de marcher contre les Turcs et les autres infidèles. (*Lettres secrètes et curiales du pape Urbain V, 1362-1370, Reg. 247, fol. 114, recto*).

En plus de la coordination des efforts des autorités pontificale et impériale, on compte aussi sur le roi hongrois pour qu'il favorise le passage des combattants par son royaume et qu'il les prenne en charge. C'est bien une lourde charge qui lui incombe. Rien n'étant acquis par avance, il faut tout mettre en œuvre pour obtenir son consentement. L'éventualité d'un refus n'est pas négligée. Dans ce cas de figure, la République de Venise sera sollicitée pour un passage par voie maritime même si cette option revient matériellement plus chère :

Si, toutefois, il leur refuse le passage à travers son pays, nous avons réalisé que le voyage doit être effectué à l'étranger par les navires des Vénitiens ou de quelque autre puissance maritime d'Italie, même si cela va être plus long et plus difficile. Pour couvrir le coût de leur transport, l'empereur offre généreusement la moitié des revenus de son royaume de Bohême pendant trois années consécutives. (*Lettres secrètes et curiales du pape Urbain V, 1362-1370, Reg. 247, fol. 114, recto*).

En cas de traversée maritime, comme nous l'avons signifié plus haut, l'empereur s'engage à couvrir les besoins des croisés pendant trois ans, en s'appuyant sur les revenus du royaume de Bohême. De toutes ces tractations, on ne voit aucune démarche de contribution financière ou matérielle de la part du roi français. Malheureusement, la mauvaise organisation et l'improvisation ont eu raison de ce projet religieux confié au chef routier, Arnould de Cervole, dit l'Archiprêtre (A. Chérest, 1879, p. 311-318). Entretemps, est intervenue la croisade d'Espagne qui s'est présentée comme une autre alternative heureuse pour l'expulsion des *Grandes Compagnies* hors du royaume.

2. La «fausse croisade» d'Espagne (1366)

L'expédition armée menée en Espagne en 1366 sous couvert de croisade est aussi un exemple typique de reconquête politique au service des intérêts de la royauté française.

2.1. La propagande royale au service du projet de croisade

En 1365, à la fin de la guerre de succession de Bretagne⁴ et à la faveur de paix franco-navarraise⁵ des bandes désœuvrées se sont signalées à travers leurs méfaits dans le royaume.

Elles se montrent très actives dans le midi, l'est de la France et les régions alpines au point même de menacer Avignon, la capitale du pape. Comme signifié plus haut, pour trouver une solution à ce problème, on évoque deux projets de croisade : l'un vise à les envoyer contre les Turcs à l'est et l'autre contre les Maures de Grenade, en Espagne.

La Cour de France s'est montrée plutôt favorable à des expéditions dans la Péninsule ibérique. Il s'agit d'attaquer le royaume musulman de Grenade aux mains de la dynastie des Nasrides⁶. De puissants motifs politiques ont guidé cette croisade. C'est ainsi qu'une vaste campagne de dénigrement contre Pierre le Cruel a été orchestrée en Occident et plus particulièrement à Avignon. Il est présenté comme un tyran abominable, artisan de la discorde, un meurtrier et un incrédule étroitement lié aux Juifs et aux Sarrasins. ([17] J. Froissart, 1968, t. VII, p. 82-85). En revanche, divers arguments politiques et religieux sont évoqués en faveur du bâtard Henri de Trastamare⁷ et de le présenter comme un instrument de la volonté divine pour détrôner le roi légitime.

⁴ À la mort du duc Jean II de Bretagne, le 30 avril 1341, deux factions sont opposées pour sa succession. En effet, le duc n'a pas de descendant et n'a désigné aucun successeur. D'un côté, s'affirme Jeanne de Penthièvre, nièce du défunt duc. Son père Guy de Penthièvre, lui aussi décédé, est le frère de Jean II. Plus proche descendante, elle est l'épouse de Charles de Blois, le neveu du roi de France Philippe VI de Valois. Par le droit de représentation, tel que le permettent les *Coutumes de Bretagne*, Charles de Blois revendique le duché.

À l'opposé, Jean de Montfort, comte de Monfort-l'Amaury, réfute la loi bretonne et réclame que s'applique le principe de succession au trône de France. En tant que demi-frère du défunt duc, il propose que soit privilégiée la dévolution par voie masculine. Pour lui, la Bretagne étant depuis 1297 un duché-pairie, le système français de l'hérédité, notamment *la loi salique* qui exclut les femmes de la succession, doit s'y appliquer. Toutes ces considérations sont à l'origine de la guerre de succession de Bretagne.

⁵ Parler de la paix franco-navarraise revient à faire ressortir les rivalités entre le roi de France, Charles V de Valois et celui de Navarre, Charles II qualifié par l'historiographie française de « Mauvais ». À quelques jours du sacre du régent Charles de Valois, Charles II de Navarre est décidé à combattre les Français et à perturber la cérémonie du sacre. Le Navarrais s'engage à jeter tout son dévolu dans cette bataille. Certains historiens réduisent cette levée de boucliers à une revendication du trône de France. En réalité, nous ne pensons pas qu'il ait caressé cette idée avec de la conviction. Le triomphe à une bataille, aussi éclatante soit-elle, ne pourrait suffire à se faire couronner en tant que roi de France. Il est plus loisible de penser que son engagement armé a simplement visé à attirer l'attention des autorités religieuses, politiques et militaires d'Occident sur les injustices dont il estime être l'objet de la part des Valois. Une attaque qui pourrait être aussi un signal fort lancé au futur souverain sur sa capacité d'action et de nuisance au sein du royaume. Malheureusement pour lui, l'armée de Bertrand du Guesclin a remporté une éclatante victoire sur ses troupes, avec en prime la mort de l'aventurier anglais Jean Jouel et la capture du capital de Buch, ainsi que bien d'autres prisonniers. La victoire française à Cocherel (16 mai 1364) a permis, dans l'immédiat, le bon déroulement de la cérémonie de sacre et de couronnement. Elle a porté un sérieux coup au prestige du Navarrais et lui a mis la couronne de France hors d'atteinte. Cependant, elle n'a pas mis fin aux misères des populations normandes. En effet, certains fidèles de Charles de Navarre et d'autres routiers qui tiennent encore des forteresses dans la région ont continué de s'adonner à des pillages et à des exactions sur des populations, en divers endroits du royaume.

⁶ La dynastie des Nasrides a régné sur Grenade de 1238 à 1492. Elle a été fondée par Muhammad ibn Yusuf ibn Nasr qui a reconnu la suzeraineté du roi Fernand III de Castille.

R. Arié, *L'Espagne musulmane au temps des Nasrides : 1232-1492*, Paris, Bocard, 1990.

⁷ Henri de Trastamare, (1334 – 1379), roi de Castille, était le fils bâtard d'Alphonse XI de Castille et Éléonore de Guzman et le demi-frère de Pierre I^{er} de Castille le Cruel, auquel l'opposa la première guerre civile de Castille de 1351 à 1369.

Toutefois, malgré l'engagement du pape Urbain V certainement informé des vraies raisons et de tous les contours de l'expédition, il ne faut pas se fier à la mise en scène pittoresque rapportée par certaines chroniques au sujet d'une excommunication de Pierre I^{er} le Cruel :

Ils furent publiquement excommuniés à la cour de Rome comme des incrédules, et le Saint Père remit le royaume d'Espagne entre les mains d'Henri, le frère bâtard du roi Pierre. Il le légittima à tenir le royaume en héritage tout en lui promettant de l'aider. Le roi de France aimait beaucoup Henri, car il l'avait toujours volontairement servi avec loyauté dans ces guerres sur terre comme sur mer. (J. Froissart, 1968, t. VII, p. 83)

OU

Le pape convoqua à Avignon le roi d'Aragon et Henri le bâtard d'Espagne qui était l'aîné de trois frères. Là le Saint Père donna légitimité au bâtard Henri de posséder le royaume. Don Pierre fut maudit, excommunié et condamné. Il promit au roi d'Aragon de faciliter le passage à Henri par son royaume en fournissant des vivres aux gens d'armes. (A. Bouchart, 1986, t. II, p. 99).

Aucun document des archives pontificales ne fait mention d'une décision aussi grave à l'encontre du souverain castillan, fût-il coupable des pires erreurs et exactions. Urbain V s'est montré très réservé sur les visées politiques de l'expédition, en préférant ne s'en tenir qu'à son aspect religieux. De plus, à aucun moment, le Pape n'a pris fait et cause pour Henri de Trastamare, au point de le recevoir à Avignon et de le légitimer comme le roi présumé de la Castille. La question de l'excommunication de Pierre I^{er} de Castille est donc une pure invention de la part du chroniqueur français.

2.2. La mobilisation des fonds pour le financement de la croisade

L'homme tout désigné pour conduire ces étranges croisés est Bertrand du Guesclin, connétable et fidèle du roi français. Cependant, il est otage du capitaine anglais Jean Chandos depuis la bataille d'Auray du 29 septembre 1364⁸. Le roi Charles V s'engage à lui payer sa rançon qui s'élève à 40 000 florins (*Archives Nationales*, J. 381, n° 4). Hormis la rançon de Guesclin, il s'avère difficile d'établir la participation financière réelle du roi de France à l'expédition, et ce d'autant plus qu'aucun compte ne le mentionne clairement. En réalité, les difficultés financières du royaume en ces débuts de règne n'autorisent pas le roi français à une contribution raisonnable. Les *Grandes Chroniques* se montrent très claires à ce sujet sans mentionner une quelconque participation financière du roi : « Et pour cette cause, le pape Urbain fit une grande aide audit messire Bertrand en florins en lui octroyant environ deux cent mille » (*Chroniques des règnes de Jean II et Charles V*, 1916, t. II, p. 11).

L'imprécision des sommes avancées par la papauté donne libre cours à des supputations du roi d'Aragon qui avance dans sa chronique que le pape aurait donné ou promis de donner 100 000 florins d'or pour l'expédition d'Espagne (*Cronica del rey de Aragon D. Pedro IV*, 1850, in-8°, p. 379). Alors qu'il s'engage à prendre en charge lui-même les *Compagnies* quand elles traverseraient l'Aragon au prix de 120 000 florins ([23] *Archivos de la Corona de Aragon*, registro 1078, fol. 27-27v, 3 janvier 1366). C'est se donner les bons rôles dans cette expédition. Comment le roi d'Aragon dont la situation financière est aussi déplorable à cette époque a-t-il pu avancer une contribution financière plus élevée que le pape ? Tout bien considéré, la Papauté a dû apporter la

⁸ La bataille d'Auray se déroula le 29 septembre 1364, c'est la dernière bataille de la guerre de Succession de Bretagne, guerre régionale qui s'inscrit dans la rivalité franco-anglaise de la guerre de Cent Ans.

plus grande part pécuniaire pour cette croisade. Les décimes⁹ ont donc dû être très utiles à l'expédition parce qu'on entend donner une couleur de croisade à l'expédition.

Sans aucune opposition, Henri de Trastamare parvient à Burgos — ville du sacre pour les rois de Castille - et se fait couronner le jour de Pâques, 5 avril 1366. L'objectif politique du côté français étant atteint, il faut justifier l'engagement initial vis-à-vis du Pape en sauvegardant la connotation religieuse de la campagne, comme mentionné en ces termes: «Lesquels en ladite ville de Burgos et tuèrent des Juifs et des Sarrazins, mais ils ne firent aucun mal aux Chrétiens » (J. Froissart, 1968, t. VII, p. 95). À Burgos, s'arrête la parodie de croisade. Le fait de n'avoir pas poursuivi la marche jusqu'à Grenade aurait profondément déçu le pape. Sans doute a-t-il imaginé dans ses plans qu'en traversant la Castille pour vaincre le royaume de Grenade, les combattants chrétiens déboucheraient sur la Méditerranée. Ainsi continueraient-ils d'être très utiles pour d'autres croisades dans cet espace si stratégique. La preuve en est qu'en octobre 1366, il insiste encore pour que soit effective une intervention vers l'est de la Méditerranée afin d'apporter un soutien au roi de Chypre, Pierre I^{er} de Lusignan:

Pour vos royaumes et pour le salut de l'âme de vos frères et pour la défense des populations du roi établies dans les îles et que l'on regarde subir des hostilités et des persécutions de la part des infidèles. Pour la sécurité sur les mers, les îles et les terres de nos fidèles, vous devez rapidement coordonner vos efforts afin de lui porter de l'aide contre des peuples armés. Vous devez savoir que pour cette aide, vous bénéficierez d'une indulgence comme si vous vous rendiez en Terre sainte. À l'endroit de ma très chère fille Jeanne, l'illustre reine de Sicile. À l'endroit du noble Édouard, prince de Galles et d'Aquitaine. (*Archives du Vatican*, registre 2418, fol. 159v°.)

En s'adressant au roi Charles V, à Jeanne de Naples et au Prince de Galles, Urbain V leur rappelle qu'ils peuvent obtenir l'indulgence plénière en envoyant des combattants aider les défenseurs des îles de Chypre et de Rhodes. Malheureusement, la bulle est restée sans effet. C'est à partir de ce que nous pouvons considérer comme un échec du pape Urbain que celui-ci aurait renoncé aux expéditions d'outre-mer du XIV^e siècle. L'échec de la croisade contre Grenade au profit de l'affirmation des objectifs politiques français et le refus de porter secours à Pierre I^{er} de Lusignan expliqueraient sûrement son silence dans la suite des affaires castillanes. Cette réserve a été perceptible jusqu'à son départ vers Avignon le 30 avril 1367. (M. Prou, 1888, p. 64).

Conclusion

Au terme de notre étude, il en ressort que les calculs politiques et géostratégiques ont davantage motivé les projets de croisade du roi Charles V de Valois. Pour le roi de France, l'un des enjeux principaux de son ingérence dans des conflits extérieurs est de libérer son royaume des bandes désordonnées et dangereuses que constituent les *Grandes Compagnies*. Elles ont été utilisées, non seulement, comme des troupes de mercenaires dans le cadre d'éventuels appuis aux alliés en divers endroits, mais aussi comme des pèlerins dans certaines croisades. Le roi Charles V répond certes aux programmes du pape durant les projets de croisade, mais poursuit ses propres ambitions géostratégiques. En un mot, la croisade a donc été utilisée comme un alibi religieux légitime pour envoyer les *Grandes Compagnies* hors de la France.

⁹ Les biens ecclésiastiques appartenant à différentes institutions de l'Eglise bénéficient de l'immunité fiscale. Toutefois, le pape levait un impôt, les décimes, en théorie d'un dixième des revenus du bénéfice, pour financer les croisades contre les Turcs, par exemple.

BIBLIOGRAPHIE

Archives Nationales, J. 381, n° 4, (Paris, 15 août 1365).

Archivos de la Corona de Aragon, registro 1078, fol. 27-27v, (3 janvier 1366).

ARIÉ Rachel., (1990), *L'Espagne musulmane au temps des Nasrides : 1232-1492*, Paris, Boccard.
Bibliothèque Nationale, Collection Bourgogne, vol. 24, fol. 70v°.

BALARD Michel. (dir.), 2011, « Introduction », dans *La papauté et les croisades*, Farnham, Ashgate, p. 3-10.

BOUCHART Alain., 1998, *Grandes chroniques de Bretagne*, Paris, éd. Cnrs, vol. III.

CAZELLES Raymond., 1982, *Société politique, noblesse et couronne sous les règnes de Jean II et Charles V*, Genève-Paris.

CHEREST Aimé., 1879, *L'Archiprêtre : épisodes de la guerre de Cent Ans au XIVe siècle*, A Claudin.

Chroniques, 1968, Baron, Bruxelles, Kervyn de Lettenhove, vol. VII, VIII et IX.

Cronica del rey de Aragon D. Pedro IV escrita por el mismo monarca, éd. Antonio de Bofarull, Barcelone, 1850, in-8°.

FROISSART Jean, 1869-1967, *Chroniques*, Paris, éd. S. Luce, Raynaud, L. et A. Mirot, Paris, vol. VI, VII et VIII.

GASNAULT Pierre, 1962, « Nouvelles lettres closes et (depar le roy) de Philippe VI de Valois », dans *Bibliothèque de l'Ecole de Chartes*, Paris, Librairie Marcel Didier, t. 120.

Grandes Chroniques de France. Chroniques des règnes de Jean II et de Charles V, 1916, t. II (1364-1380), éd. Roland Delachenal.

HOUSLEY Norman, 1986, *The Avignon Papacy and the crusades, 1305 – 1378*, Oxford, Clarendon Press.

KAPPLER René., 1997, *Pérégrination en Terre sainte et au Proche-Orient : Lettres sur la chute de Saint-Jean-d'Acre*, Paris.

LECACHEUX Paul. et MOLLAT Guillaume., (1954), *Lettres secrètes et curiales du pape Urbain V : 1362-1370*, n° 487.

URBAIN V, 1902-1955, *Lettres secrètes et curiales se rapportant à la France*, Paris, 4 vol.

VIARD Jules, 1936, « Les projets de croisade de Philippe VI de Valois », dans *Bibliothèque de l'Ecole de Chartes*, n° 97.

ZÛRK Vaclav, 2015, « sur les traces des grands croisés. Le goût pour la croisade de Jean et Charles de Luxembourg et son inspiration française », dans *Histoires et mémoires des croisades à la fin du Moyen âge*, Midi, Presse Universitaires de Midi.